

*Département des finances et des douanes.**Administration fédérale des contributions.*

Contrôleur de 1<sup>re</sup> classe: M. le Dr. Charles Strasser, de Winterthour, jusqu'ici employé à titre provisoire de l'administration des contributions.

*Administration des douanes.**Direction générale des douanes.*

Traducteur: M. Paul de Lalive d'Épinay, de Fribourg, jusqu'ici traducteur à titre provisoire à cette direction.

Secrétaires de chancellerie: MM. Paul Redard, des Verrières, aide de 1<sup>re</sup> classe au bureau des douanes à Berne, et Hans Rupp, de Signau, commis de 1<sup>re</sup> classe à la direction générale des douanes.

---

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

---

**Département fédéral des finances.**

### **Tirage au sort des obligations de l'emprunt fédéral 3 % de 1897.**

Le tirage au sort des obligations de l'emprunt fédéral 3% de 1897, appelées au remboursement pour le 31 décembre 1924, aura lieu lundi, le 15 septembre 1924, à 10 heures du matin, bureau n° 71, bâtiment de l'administration du département fédéral des finances, à Berne.

Berne, le 13 août 1924.

**Département fédéral des finances,  
Service de caisse et de comptabilité.**

---

**Recettes de l'administration des douanes  
dans les années 1923 et 1924.**

Mois	1923	1924	1924	
			Augmentation	Diminution
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier . .	12 626 491. 74	14 167 432. 20	1 540 940. 46	—
Février . .	13 320 591. 28	14 946 556. 70	1 625 965. 42	—
Mars . . .	15 835 213. 95	16 446 549. 27	611 335. 32	—
Avril . . .	15 413 368. 44	16 097 319. 90	683 951. 46	—
Mai . . .	18 376 240. 02	16 000 692. —	—	2 375 548. 02
Juin . . .	16 049 985. 91	14 972 102. 29	—	1 077 883. 62
Juillet . .	12 799 875. 22	14 726 846. 58	1 926 971. 36	—
Août . . .	12 761 247. 59			
Septembre .	13 596 135. 62			
Octobre . .	18 478 437. 79			
Novembre .	17 498 456. 87			
Décembre .	16 219 452. 27			
Total	182 975 496. 70			
A fin juillet	104 421 766. 56	107 357 498. 94	2 935 732. 38	—

**Compagnies allemandes d'assurances sur la vie: Suppression des domiciles principaux et annulation des procurations délivrées aux mandataires généraux de ces compagnies.**

Par suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale concernant l'affectation des cautionnements de compagnies allemandes d'assurances sur la vie et un secours financier accordé par la Confédération aux assurés de nationalité suisse, du 8 avril 1924, et conformément à une décision du Conseil fédéral du 15 juillet 1924, les domiciles principaux des compagnies allemandes obérées élus au domicile des mandataires généraux désignés ci-après selon l'art. 13 de la loi fédérale sur

les cautionnements des sociétés d'assurances du 4 février 1919, sont supprimés d'office.

En outre, les procurations délivrées aux mandataires généraux de ces compagnies allemandes, selon les art. 16 et 17 de l'ordonnance d'exécution pour la loi fédérale du 25 juin 1885 concernant la surveillance des entreprises privées en matière d'assurance et la loi fédérale du 4 février 1919 sur les cautionnements des sociétés d'assurances, du 16 août 1921, sont également annulées d'office.

Cette mesure s'applique aux compagnies suivantes:

1. L'Atlas, Compagnie allemande d'assurance sur la vie à Ludwigshafen s. Rh. Mandataire générale: Ilse de Claparède, Gessnerallee 9, Zurich.
2. La Concordia, Compagnie d'assurances sur la vie, à Cologne. Mandataire général: Emile Ruegg, Walchestr. 21, Zurich.
3. La Germania, Compagnie anonyme d'assurances sur la vie, à Stettin. Mandataire général: Kurt Lindt, Bahnhofstrasse 46, Zurich.
4. La Gotha, Banque mutuelle d'assurances sur la vie, à Gotha. Mandataire général: Joseph Staehelin, Waldmannstrasse 4, Zurich.
5. La Karlsruhe, Société mutuelle d'assurances sur la vie, à Karlsruhe. Mandataire général: Gottfried Marti, Gutenbergstrasse 14, Berne.
6. La Leipzig, Société mutuelle d'assurances sur la vie, à Leipzig. Mandataire général: Emile Ruegg, Walchestr. 21, Zurich.
7. La Stuttgart, Banque d'assurances sur la vie, à Stuttgart. Mandataire général: Emile Gafafar, Fraumunsterstrasse 14, Zurich.
8. La Teutonia, succursale de Leipzig du Nordstern, Compagnie anonyme d'assurances sur la vie, à Leipzig. Mandataire général: Rodolph Zbinden, Tillierstrasse 40, Berne.

*Bureau fédéral des assurances.*

---

## Admission de systèmes de compteurs d'électricité à la vérification et au poinçonnage officiels.

En vertu de l'article 25 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures, et conformément à l'article 16 de l'ordonnance du 9 décembre 1916 sur la vérification et le poinçonnage officiels des compteurs d'électricité, la commission fédérale des poids et mesures a admis à la vérification et au poinçonnage officiels le système de compteur d'électricité suivant, en lui attribuant le signe de système mentionné :

Fabricant : *Société Genevoise d'Instruments de Physique, Genève.*

Adjonction au

S  
42

Compteur à consommation d'énergie réactive pour courant polyphasé à deux systèmes moteurs, type S G 6 RO.

Berne, le 13 août 1924.

*Le président de la commission fédérale  
des poids et mesures,*

**J. Landry.**

---

## Annuaire fédéral 1924.

L'*Annuaire fédéral pour 1924* vient de paraître; on peut se le procurer, jusqu'à épuisement du stock, auprès de l'administration soussignée pour le prix de fr. 2.50 (broché) et de fr. 3.70 (cartonné), plus les frais de port et de remboursement. L'*Annuaire fédéral* contient la liste des membres de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral, l'état du personnel des légations et consulats de Suisse à l'étranger et de l'étranger en Suisse, des fonctionnaires et employés de l'administration fédérale, groupés par départements, des fonctionnaires supérieurs de l'administration des postes et des télégraphes, des membres et des fonctionnaires du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, des autorités et des fonctionnaires supérieurs des chemins de fer fédéraux, des membres des commissions fédérales d'estimation, ainsi que des directeurs et des fonctionnaires des bureaux internationaux.

Berne, mai 1924.

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

---

**Liste des membres du Conseil fédéral et des  
Conseillers d'Etat des cantons.**

**Etat au 1<sup>er</sup> juillet 1924.**

L'administration soussignée vient d'éditer une nouvelle

**Liste des membres du Conseil fédéral et des Conseillers  
d'Etat des cantons**

avec indication des départements et des services de l'adminis-  
tration que dirigent les Conseillers fédéraux et les Conseil-  
lers d'Etat.

**Prix 50 centimes.**

*Par poste : 60 centimes ; contre remboursement : 75 centimes.*

**Chancellerie fédérale. Administration des imprimés.**

**Nombre des émigrants de la Suisse pour les pays d'outre-mer.**

Mois	1924	1923	Accroissement ou décroissement
Janvier jusqu'à fin juin . . . . .	1658	3434	— 1776
Juillet . . . . .	193	1065	— 872
Janvier jusqu'à fin juillet . . . . .	1851	4499	— 2648

*Berne, le 15 août 1924.*

(F. F. 1924, II., 686.)

**Office fédéral de l'émigration.**

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.08.1924
Date	
Data	
Seite	350-354
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 050

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.